

Questions orales

L'autre volet était que la méthode de paiement ne devrait pas comporter un avantage injuste ou disproportionné en faveur des agriculteurs de l'Ouest par rapport à ceux des autres régions. Je pense que c'est en tenant compte de ces critères que les recommandations ont été élaborées.

● (1440)

Le député veut peut-être s'en prendre à certains aspects ou éléments de cet important document et du dossier lui-même, mais je lui rappelle que notre objectif principal est la tenue d'un débat de fond sur le pour et le contre de la question. Pour ce faire nous avons invoqué la Loi sur les enquêtes et la question mérite considération.

LE VERSEMENT DIRECT DES PAIEMENTS AUX AGRICULTEURS—
LA RÉACTION DES ÉTATS-UNIS

M. Vic Althouse (Humboldt-Lake Centre): Monsieur le Président, le ministre voudrait-il admettre que tout paiement versé directement aux producteurs ne peut être considéré que comme une subvention par les États-Unis. Ceux qui étaient versés aux sociétés ferroviaires étaient au moins justifiables puisque les Américains subventionnaient eux aussi leurs canaux et réseaux de navigation fluviale, et que nous pouvions donc faire de même. Étant donné les mesures prises par les États-Unis, est-ce dans notre intérêt d'agir ainsi?

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur le Président, cette proposition s'appliquerait à la fois au grain du marché intérieur et extérieur, et comme je l'ai dit, c'est là un aspect du débat. Je suis certain que le député aura toutes les occasions de faire valoir ses vues et celles de son parti. Il a sûrement droit à son opinion. Je suis heureux par ailleurs qu'il l'exprime comme j'invite à le faire tous ceux qui pourraient s'intéresser à cette question à la fois fondamentale et controversée.

* * *

L'AIDE EXTÉRIEURE

L'ÉTHIOPIE—LA NOUVELLE DE L'INCENDIE D'UN CAMP DE
SECOURS DES AFFAMÉS

M. Reg Stackhouse (Scarborough-Ouest): Monsieur le Président, je m'adresse à la ministre des Relations extérieures. Selon un compte rendu du *Washington Post*, les forces armées éthiopiennes, équipées d'hélicoptères de fabrication soviétique, ont évacué de force et incendié le vaste camp de secours des affamés éthiopiens qu'administraient divers organismes de bonne réputation comme World Vision et la Croix rouge internationale.

Quelles démarches le gouvernement du Canada entend-il faire pour s'assurer que les 52,500 infortunés réfugiés, abandonnés sans eau et sans soins médicaux, et obligés de parcourir à pied des centaines de milles, bien que des milliers d'entre eux aient moins de cinq ans, recevront des soins suffisants et que les centres qui bénéficient de l'aide canadienne ne seront pas brutalement fermés de la même implacable façon? Les travailleurs irlandais du camp de secours craignent que la moitié des réfugiés qui se déplacent à pied actuellement ne périssent.

[Français]

L'hon. Monique Vézina (ministre des Relations extérieures): Monsieur le Président, nous avons contacté notre ambassadeur à Addis-Abéba qui nous confirme que les reportages risquent d'être exacts. Nous avons demandé à notre ambassadeur de faire des démarches et de rencontrer les autorités éthiopiennes, chose qu'il a été impossible de faire parce que le 1^{er} mai est jour férié en Éthiopie.

Dès que nous aurons des informations supplémentaires, nous pourrions assurer cette Chambre de notre aide continue auprès des personnes touchées.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES PROVINCIALES

LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION POLITIQUE EN ONTARIO

M. Len Hopkins (Renfrew-Nipissing-Pembroke): Je voudrais poser une question au vice-premier ministre, monsieur le Président.

Une voix: Sensationnel!

M. Hopkins: Nous savons tous maintenant que le gouvernement conservateur fédéral a l'habitude de tromper les gens et de manquer à ses promesses.

Des voix: Quelle honte!

M. Hopkins: Un gouvernement conservateur provincial, pour sa part, a recours aux menaces pour intimider les électeurs ontariens. En effet, le premier ministre de l'Ontario a déclaré que seules les circonscriptions représentées par des conservateurs seront bien traitées par le gouvernement si son parti est élu, que Dieu nous en garde!

En raison de cette déclaration, le vice-premier ministre demandera-t-il aux avocats du gouvernement fédéral d'établir si une telle façon de procéder va à l'encontre de la Charte des droits, qui reconnaît à tous les Canadiens, y compris les électeurs ontariens, la liberté fondamentale d'association politique, sans crainte de discrimination? Cela montre certes à quel point l'organisation conservatrice a fait son temps en Ontario.

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, à en juger d'après les allégations du parti libéral, c'est, de toute évidence, jour de scrutin demain en Ontario. Quand le député parle de la tromperie d'un parti politique, il parle en pleine connaissance de cause, étant donné l'endroit où il siège.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Nielsen: Je rejette absolument les allégations du député. Je pense au contraire que les Ontariens auront encore un gouvernement honnête et compétent, comme le parti conservateur leur en a fourni en Ontario pendant 40 ans, après le scrutin de demain.